REGLEMENT TOP DETECTION SAVOIE 2026 - 2027

Article 1 - Conditions de participation

Le Top Détection Départemental est une compétition réservée aux **garçons** nés en **2016 -2017** – **2018** – **2019** - **2020** et aux **filles** nées en **2016 - 2017** – **2018** – **2019 - 2020**.

.

Les participants (es) ne sont autorisés (ées) à jouer que dans leur année de naissance.

Le coefficient de l'épreuve pour les points classement est de 0.5.

Article 2 – Modalités d'inscription

Fiche d'inscription à retourner par les clubs par mail avant la date limite **(le mardi 01 décembre 2026 minuit**).

Les frais d'inscriptions sont de **10€** par joueuse/joueur et seront directement facturés aux clubs par le Comité.

Pénalités financières en cas d'absence non prévenue : inscription non remboursée + 10€/joueur.

Les communications avec le responsable de la compétition se font **uniquement** par mails adressés à **La Commission Sportive du CD73** et feront foi en cas de litige (absence ou oubli sur la liste par exemple).

L'inscription à la compétition entraine l'acceptation du présent règlement.

Article 3 – Déroulement sportif

3-1. Pointage.

Dès leur arrivée au gymnase et avant toute chose, les joueuses et joueurs doivent **obligatoirement** venir **se faire pointer** à la table du Juge-Arbitre en présentant **le justificatif de leur licenciation** (papier ou sur Smartphone via l'application FFTT).

3-2. Participation des filles.

Du fait du peu de participantes et de la volonté de créer une compétition conviviale et inclusive, les joueuses seront rattachées au tableau masculin de leur année de naissance.

Les féminines ne pourront pas prétendre à une médaille masculine, elles n'impacteront pas le podium masculin (exemple : pour une féminine qui terminerait 3ème du tableau, la médaille de bronze serait attribuée au 4ème).

Si plus d'une joueuse participe dans un tableau et qu'elles ne se rencontrent pas toutes au cours de la compétition, les parties non jouées entre féminines le seront en fin de compétition, afin de déterminer les classements des féminines entre elles.

Exemple : 3 féminines (A, B et C) participent au tableau 2019. Au cours de la compétition, B est amenée à rencontrer C. A la fin de la compétition, il restera à jouer la rencontre A contre C et A contre B. Le classement féminin sera déterminé par rapport à ces 3 rencontres (officielles), peu importe leur classement dans le tableau masculin.

3-3. Composition des tableaux.

Les tableaux de chaque catégorie seront constitués par le Juge-Arbitre désigné, sur la base des listes envoyées par la Commission Sportive à la suite des inscriptions des clubs.

Dans l'optique de faire jouer un maximum de parties, la formule de la compétition pourra être adaptée si cela est jugé nécessaire par le Juge-Arbitre désigné sur l'épreuve (regroupement de plusieurs catégories, etc…).

Les joueurs seront placés dans des poules puis, en fonction des catégories, rentreront dans un tableau à classement intégral (si possible).

3-4. Placement des joueurs dans les poules.

Les listes et poules seront établies en tenant compte du **dernier classement mensuel connu** et selon la méthode dite du « serpent ».

Dans la mesure du possible, on évitera de faire se rencontrer, dans une même poule, 2 joueurs d'un même club. Si cela n'est pas possible, ils devront se jouer le plus tôt possible dans la poule.

3-5. Déroulement des parties.

Toutes les parties des poules et des tableaux se joueront **au meilleur des 5 manches**.

3-6. Matériel et tenue.

Les balles agrées seront fournies **par les compétiteurs**.

La tenue sera conforme aux règles de notre sport : **pas de survêtement** sauf contre-indication médicale ou autorisation du juge-arbitre), **ni de tenue blanche** (tee-shirt ou short).

3-7. Remise des récompenses.

Les 3 premiers de chaque tableau (les 3 premières filles et les 3 premiers garçons) seront récompensés par une médaille.

Article 4 – Qualification à l'échelon Régional.

La sélection des joueurs (ses), pour l'échelon régional, se fait selon un **quota** établi par **l'Equipe Technique Régionale**. En cas de besoin, une place par catégorie pourra être attribuée par la ligue.

	Catégorie	Année de naissance	Nombre de qualifié
Fille	Benjamine 1	2017	Minimum 1
	Poussine 2	2018	Minimum 1
	Poussine 1	2019 et 2020	Minimum 1
Garçon	Benjamin 1	2017	Minimum 1
	Poussin 2	2018	Minimum 1
	Poussin 1	2019 et 2020	Minimum 1

Le Top Détection Régional se déroulera, à **Pélussin** (comité de Loire 42), **le samedi 9 janvier 2027.**

La Commission Sportive du CD 73